

ACADEMIE DE POITIERS

ETABLISSEMENT...COLLEGE
PIERRE MENDES FRANCE
SOYAUX 0160894k

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2016-2017

Numéro de séance : 7

Date de convocation : 19 juin 2017

Présidence de : ANNE DAHLAB

Quorum : 14

Nombre des présents : 17

Nombre d'absents excusés : 7

Nombres d'invités : 1

SOMMAIRE

DES QUESTIONS TRAITÉES

Décision

page

**Numéro
d'acte**

**Pièces
jointes**

Avis
Vote
Extrait
Motion

désignation

N°

Signatures

La Présidente Anne DAHLAB



PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : jeudi 29 juin 2017

Le secrétaire Bruno BAUDOUIN



	Qualité	Titulaire			Suppléant				
		Nom-Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Élus locaux Administration	Chef d'établissement	DAHLAB Anne	x						
	Principal adjoint	BAUDOUIN Bruno	x						
	Gestionnaire	AHOUANTO Christine	x						
	CPE	LAPEYRONNIE Carole	x						
Élus locaux	Collectivité de rattachement	NEBOUT François			X				
	Collectivité de rattachement	GARCIA Stéphanie			X				
	Commune siège	GRIMAL Jérôme	X						

Personne qualifiée	DDEN	GUYONNET Elisabeth			x				
Personnels de l'établissement	Personnel d'enseignement	SCHEID Olivier	x						
		ALTERMATT Aline	x						
		NOUVIALE	x						
		GUIHAL Greta	x						
		GONZALEZ Paul			x				
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de la santé	FORGET	x						
		HARDY Emmanuel	x						
Représentants de parents d'élèves et d'élèves	Parents	DALLA VALLE Christine	X			BRUNET Nathalie	x		
		GENTY Isabelle	x			CHAGNAUD Nadia	x		
		DURANDET Nathalie	X						
		LAFFORT Richard	x						
		SOULARD Franck			x				
		ESCARABAJAL Nathalie			x				
	Élèves	THOMAS Romain		x					
		NDOKO Yoann		x					
Invités									
		CARKA Céline	x						

Total des votants : 17

RUBRIQUE I. Fonctionnement du conseil d'administration

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Début de séance 18h05

Madame DAHLAB précise que la charge d'assurer le secrétariat du conseil d'administration incombe aux personnels de l'administration. Monsieur Baudouin sera le secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal du CA du lundi 10 avril 2017

Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'administration du 10 avril 2017

Vote : 16 pour

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

1. Approbation de l'ordre du jour

Modification de l'ordre du jour avec ajout de deux informations, l'une portant sur la répartition de la nouvelle DGH et l'autre portant sur les dates du stage en entreprises pour les élèves de 3^{ème}.

Vote : 16 pour.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

RUBRIQUE II Vie budgétaire et financière

La séance commence par la partie financière, présentée par Mme la gestionnaire.

1) Admission en non valeur :

Il reste une créance de demi-pension non réglée à ce jour pour un élève ayant quitté l'établissement il y a cinq ans. Madame la gestionnaire propose de l'admettre en non-valeur pour un montant de 120 €.

Mise au vote : 16 pour. Adopté à l'unanimité.

2) Contrats et conventions :

L'autorisation est demandée au conseil d'administration d'adhérer au marché pour les regroupements de commande pour les produits frais (viandes). Monsieur Hardy précise que cette adhésion permet un avantage tarifaire. La priorité est également donnée aux produits locaux (filiales courtes).

Madame Chagnaud demande s'il sera possible de résilier le contrat avant échéance sans pénalité. La réponse est affirmative.

Mise au vote : 16 pour. Adopté à l'unanimité.

3) Contrat avec l'opérateur téléphonique SFR :

Le collège va changer de pack téléphonique pour passer de 4 lignes actuellement à 17 lignes. La facture va ainsi passer de 348,58 € à 368,26 € par mois.

Madame Chagnaud demande des précisions pour la ligne de l'infirmerie qui est une ligne interne. L'infirmière peut toutefois passer des appels vers l'extérieur. Ceux-ci sont facturés mais le prix en est minime.

Le délai de mise en service est d'environ deux mois, les lignes devraient donc être opérationnelles à la rentrée de septembre.

Mise au vote : 16 pour. Adopté à l'unanimité.

4) Concession de logement :

Un des appartements a été loué cette année scolaire à une enseignante du collège. Pour l'instant, personne ne prendra le logement à la rentrée.

Le montant du loyer s'élèvera à 460€ (charges comprises), il est fixé par les domaines.

Mise au vote : 16 pour. Adopté à l'unanimité.

Arrivée de Madame Genty et de Monsieur Grimal. Le nombre de votants devient 18.

5) Exercices de sécurité :

Pour rappel, un premier exercice a eu lieu en octobre lors de la fuite de gaz à l'extérieur de l'établissement. Un exercice alerte intrusion a également été réalisé.

L'exercice de confinement a eu lieu le 23 mai et a mis en évidence quelques dysfonctionnements. Ainsi la sonorisation n'est pas assez performante et les messages d'alerte ne sont pas audibles dans certaines zones. Le conseil départemental va doter le collège d'une sonorisation adéquate.

Tous les élèves ont été confinés à 15h10, personne n'a été détecté en situation de stress et globalement les élèves sont restés calmes.

Il a manqué un affichage d'information sur le portail de livraison. Des malles de secours (eau, listes d'appel, poste radio...) étaient inaccessibles dans le CDI et le bureau de chef de cuisine. Il apparaît enfin nécessaire de désigner un personnel référent dans chaque zone pour faire remonter les appels à la cellule de crise.

L'exercice incendie s'est tenu le 13 juin et amène quelques remarques :

Les consignes d'évacuation n'ont pas toujours été respectées, il convient donc de revoir le schéma

d'évacuation.

Les élèves devaient se ranger par niveau de classes mais les affichages sur le plateau de sport sont délavés et sont devenus illisibles. La durée de l'exercice (3 minutes) n'est pas satisfaisante. Il faudra veiller à réduire le temps d'évacuation lors du prochain exercice. Il est enfin rappeler qu'il existe une zone unique de rassemblement, conformément aux préconisations des services de secours.

6) Bilan des voyages :

Pour le voyage en Allemagne, le budget s'élevait à 5500 €. Une subvention de l'OFAJ a permis de réduire la participation des familles.

Pour le voyage en Espagne, le budget prévisionnel était de 6527,05€. Quelques dépenses ont pu être évitées et finalement le budget a été revu à la baisse pour atteindre 6285,09€.

Les élèves de 3^{ème} latinistes se sont rendus à Chassenon, visiter les thermes. Le budget était de 223,75 €.

Les élèves de 4C et 4D ont assisté à 3 représentations au théâtre d'Angoulême. Le budget de 900 € a été respecté.

7) Travaux divers :

Madame la gestionnaire informe les administrateurs des nombreuses absences et de la suppression de postes. De fait, certains travaux n'ont pu être réalisés. Cependant, une minuterie pour l'éclairage de la cour et du préau a été installée à l'automne. Des murs ont été repeints dans le restaurant scolaire et des cimaises posées.

Les travaux de réfection du CDI ont débuté le 15 juin et prendront fin le 15 juillet.

Semaine 1 : dépose du plafond et travaux d'électricité.

Semaine 2 : travaux d'électricité et mise en place de panneaux lumineux à LED, Début des travaux de peinture.

Semaine 3 : Pose du sol.

1) Bilans annuels :

Le livret joint en annexe regroupe les différents bilans de cette année scolaire.

Madame Lapeyronnie détaille le bilan Vie Scolaire :

Les retenues : l'an passé, les retenues étaient très nombreuses. Cette année, leur nombre a baissé, en raison notamment d'un horaire différent, le jeudi à partir de 17h encadrée par la CPE, et d'un travail collaboration entre le service de vie scolaire, les enseignants et les familles.

Le restaurant scolaire : afin d'améliorer le service, des chicanes ont été mises en place et un surveillant se tient au début de la chaîne de service.

Pronote : peu à peu les surveillants s'approprient le logiciel pour la gestion des retards et absences.

Entrées/sorties : la présentation du carnet de correspondance pour la rentrée 2017 a été revue pour distinguer les régimes de sortie de l'établissement des régimes demi-pensionnaire/externe.

Retard des élèves : madame Lapeyronnie constate un nombre encore très important de retards en cours. Il est difficile pour la vie scolaire de gérer ce problème. Par ailleurs, les visites à l'infirmerie pendant les cours sont encore nombreuses.

Collaboration avec les familles : les personnels de vie scolaire sont régulièrement confrontés à des parents agressifs, contestataires ou menaçants.

Sacs : le problème des sacs sous le préau reste entier. Une solution à envisager serait de permettre aux élèves de déposer leur sac dans la salle où ils ont cours l'heure suivante.

Dégradations : on constate un nombre conséquent de dégradations : casse de matériel, dévidoirs à savon souillés par de l'urine, dalles de plafond dans les couloirs endommagées...

Ces actes d'incivisme démoralisent les personnels. Madame la principale propose aux représentants de la FCPE de s'engager dans des actions qui permettraient de sensibiliser les élèves et leurs familles (flyers, bulletins d'information...) Madame Chagnaud propose de rédiger une charte que les élèves s'engageraient à respecter. Madame la principale précise qu'il existe déjà le règlement intérieur pour cela.

Monsieur Laffort propose de mettre en place des brigades composées d'élèves volontaires pour des actions de surveillance et de sensibilisation. Parallèlement, un travail pourra être engagé avec les membres de la vie collégienne dès l'an prochain.

Madame la principale met l'accent sur deux actions valorisantes pour les élèves :

Le ramassage de 5 tonnes de vieux papiers en partenariat avec l'association Eaux Vives

La participation des classes de 6^{ème} et de 5^{ème} à la course contre la faim qui a permis de récolter 2800 €.

Madame la principale remercie madame Lapeyronnie pour le travail de qualité qu'elle a mené cette année et annonce que celle-ci ne sera plus la CPE du collège l'an prochain.

2) Listes de fournitures :

Les listes de fournitures ont été réécrites lors d'une commission fourniture composée de parents élus, de l'équipe de direction et des coordonnateurs de discipline. En se basant sur les demandes des équipes enseignantes et en respectant les instructions officielles, des modifications ont été apportées :

- Les cahiers demandés seront au format 24x32 uniquement (plus de 21x29,7)
- On trouvera dans les listes des écouteurs audio, comme ceux des téléphones portables pour l'apprentissage des langues
- Une clé USB est demandée pour le stockage de fichiers de travail
- Le matériel d'arts plastiques sera demandé aux familles à la rentrée car une nouvelle enseignante arrive et elle n'a pas encore communiqué sa liste.

Monsieur Scheid précise que le revêtement du gymnase a été refait à neuf. Par conséquent, les élèves devront avoir une paire de chaussures spécifique pour la pratique de l'EPS.

La liste sera communiquée aux familles et déposée sur le site internet du collège dès le lendemain du conseil d'administration.

Mise au vote : 18 pour. Adopté à l'unanimité.

3) Convention avec Soëlys :

Une convention a été établie entre le collège et la mairie de Soyaux pour mettre à la disposition des enseignants d'EPS la salle de danse de Soëlys. Ainsi tous les élèves de 6^{ème} participeront à un cycle de danse de 10 semaines, courant sur la période de septembre à mars. Les déplacements s'effectueront à pied.

RUBRIQUE IV. Questions diverses

1) Nouvelle DGH :

Contrairement à ce qui était annoncé en janvier, il y aura en septembre 5 divisions de 3^{ème}. La dotation globale horaire a donc été abondée de 29h par les services académiques. Le reliquat important d'heures supplémentaires va permettre de mener des actions pour l'accompagnement des élèves, respectant en cela le décret Blanquer. Ainsi des dédoublements seront réalisés en français, maths, langue, histoire géographie en 6^{ème} et en sciences sur les autres niveaux. L'apprentissage du latin sera proposé dès la 5^{ème}, comme la bilangue en 6^{ème}. Le dispositif Fluence pour permettre une meilleure fluidité de lecture sera proposé aux élèves de 6^{ème} qui en ont besoin.

Du tutorat et du co-enseignement seront mis en place, le dispositif de tutorat reconduit.

Il reste à déterminer que forme pourrait prendre l'aide aux devoirs préconisée par le décret.

Monsieur Scheid estime qu'il ne faudrait pas prévoir à l'avance l'aide aux devoirs sur cette dotation mais attendre les moyens qui pourraient alloués ultérieurement.

Mise au vote : 17 pour, 1 abstention.

2) Conseils de classe :

La FCPE a émis le souhait que les conseils de classe soient repoussés après les épreuves du DNB. Madame la principale rappelle qu'elle est tenue de respecter un calendrier imposé par l'autorité académique et que les commissions d'appel qui se tiennent en fin d'année imposent que les conseils de classe aient lieu avant.

3) Collège autrement :

Madame Dalla Valle informe que des parents se sont plaints de ne pas avoir été informés de cette action et des activités qui la composaient. Des enfants n'auraient ainsi pas apporté leur pique-nique car leurs parents n'en auraient pas été tenus au courant.

Madame la principale précise que les activités ont été affichées à la vie scolaire où les élèves pouvaient s'inscrire. Pour certaines activités, les places étaient limitées, pour d'autres (à la journée) un pique-nique était demandé. L'information était donnée au moment de l'inscription.

En raison de retours tardifs de devis et de divers contretemps, il n'a pas été possible de planifier et donc de communiquer plus tôt.

4) Compétences en EPS :

Des parents se sont étonnées que les compétences d'un domaine du socle n'aient pas été évaluées en EPS, alors qu'elles l'ont été dans d'autres disciplines. Madame Altermatt répond que collégalement les enseignants d'EPS ont choisi d'évaluer 5 compétences sur le niveau concerné, étant entendu qu'il n'y a pas d'obligation à ce que toutes les compétences sur tous les niveaux soient évaluées.

Madame Altermatt donnera réponse à la famille qui a soumis cette question aux représentantes de la FCPE.

5) Stage en entreprise :

Devant la difficulté de trouver des lieux de stage en une période de fin d'année, madame la principale propose que cette semaine de stage ait lieu la semaine avant les vacances de février. Le conseil d'administration donne un avis positif à cette proposition.

La séance est levée à 19h55.

